

# L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation  
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**N°70** du 1<sup>er</sup> février 2019

## UNE

### **BREXIT : LES ENJEUX POUR LES CITOYENS ET LES ENTREPRISES**



Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne est au cœur de l'actualité politique européenne : avec ou sans accord, le Brexit aura des implications pour les citoyens et les entreprises de l'Union européenne qui entretiennent des liens outre-Manche.

Quelles seront les conséquences du Brexit pour un étudiant de l'Union qui souhaite étudier en Angleterre ? Sera-t-il toujours possible pour une entreprise de salarier des ressortissants britanniques ?

« [Brexit en pratique](#) » a été lancé par le Secrétariat général aux affaires européennes ([SGAE](#)) pour préparer les citoyens et les entreprises à ces changements. A travers plusieurs rubriques « [Français résidant en France et souhaitant se rendre au Royaume-Uni](#) », « [Française résidant au Royaume-Uni](#) », « [Française, mon conjoint est Britannique](#) » etc, le site répond aux questions de la vie quotidienne. Il fait également le lien avec les ministères concernés pour couvrir toutes les thématiques pouvant concerner [citoyens](#) et [entreprises](#).

Le site « [Toute l'Europe](#) » met à disposition par ailleurs un dossier spécial Brexit - « [Comment s'en sortir](#) » dédié aux différents scénarii et à leurs implications.

Enfin, le Gouvernement britannique propose aux 3,5 millions de résidents européens installés au Royaume-Uni l'application [EU Exit ID Document Check](#). Actuellement en test, elle a été conçue pour simplifier les démarches administratives des ressortissants de l'UE qui souhaitent demeurer sur le territoire britannique.

## ARTICLES

### OSLO CAPITALE VERTE 2019



La capitale de la Norvège [a officiellement lancé](#) son année de capitale verte européenne.

Chaque année, la Commission européenne organise un concours en vue de désigner la capitale verte de l'année. L'initiative récompense les actions urbaines de longue haleine en faveur du climat et de la transformation vers une qualité de vie respectueuse de l'environnement. Sur la base de plus d'une dizaine de [critères](#) liés à l'environnement, un [panel](#) d'experts international choisit la ville lauréate.

Après Stockholm, Hambourg, Victoria Gasteiz, Nantes, Copenhague, Bristol, Ljubljana, et Nimègue, c'est [Oslo](#), 660 000 habitants, qui a été retenue et est donc depuis le 1<sup>er</sup> janvier [la nouvelle capitale verte européenne](#). Au-delà de la couverture médiatique, de la visibilité, et de l'attribution d'une dotation de 350 000 €, la capitale norvégienne espère gagner avec ce label une attractivité nouvelle, déclinable en termes d'emplois, d'aides financières et de développement culturel. C'est l'approche globale de la démarche d'Oslo qui a convaincu le jury, avec une démarche intégrée en faveur du développement durable qui inclut la biodiversité, les transports en commun mais aussi la cohésion sociale.

Il est à noter que les villes de moindre importance démographique (de 20 000 à 100 000 habitants) concourent au prix « feuille verte » qui est doté de 75 000 euros. Les [lauréates 2019](#) sont Cornellà de Llobregat (Catalogne/Espagne) et Horst aan de Maas (Pays-Bas). Enfin, tandis que Lisbonne a déjà été désignée capitale verte 2020, la sélection [pour 2021 et celle de la feuille verte 2020](#) sont en cours. A noter que [Grenoble est dans les starting-blocks](#) pour devenir capitale verte 2022.

### RALLONGE BUDGÉTAIRE POUR LES APPELS À PROJETS ERASMUS+ 2019



La Commission européenne a annoncé le 16 janvier augmenter le budget pour [l'appel à projets Erasmus+ 2019](#).

L'objectif est de garantir un taux de sélection très favorable en 2019, et d'offrir davantage d'opportunités pour les porteurs de projets. Cette rallonge de budget devrait bénéficier à la mobilité comme aux partenariats. Le secteur scolaire, l'éducation des adultes et les partenariats dans l'enseignement supérieur sont tout particulièrement ciblés. Leurs budgets augmentent respectivement de 30, 40, et 53% par rapport à l'année 2018.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 5 février 2019 pour déposer un dossier de candidature pour la mobilité et jusqu'au 21 mars pour les partenariats. A noter par ailleurs que les collectivités territoriales peuvent désormais coordonner des projets de mobilité Erasmus + dans l'enseignement scolaire.

Enfin, actualité oblige, [une information spéciale Brexit](#) a été mise en ligne sur le site français Penelope+ à l'attention des bénéficiaires en cours et des candidats à l'appel à propositions 2019.

## NUMÉRIQUE : DONNÉES PUBLIQUES, UNE MANNE POUR LE PRIVÉ !



**Parlement et Conseil se sont mis d'accord sur la réutilisation, par le secteur marchand, des informations du secteur public.**

[Cet accord est intervenu le 22 janvier](#). Il a pour but de faciliter la création à l'échelle européenne de produits et services innovants basés sur les données provenant du secteur public. [La nouvelle directive « ISP »](#) (« informations du service public ») couvre de nouvelles données, notamment celles des entreprises publiques des secteurs des transports, de l'eau, de l'énergie et des services postaux ainsi que des organismes de recherche financés par des fonds publics. Sont notamment concernées les données qualifiées « à haute valeur » telles que les données géospatiales ou les statistiques qui présentent un fort potentiel commercial.

L'accord prévoit également que les structures publiques concernées ne pourront facturer leurs données plus chères que « le coût marginal de réutilisation ». Enfin, il appartiendra aux Etats de s'assurer du libre accès à ces données.

A noter que les entreprises privées ne sont pas concernées par le projet, même si elles interviennent dans le cadre des services d'intérêt général.

## ÉQUILIBRE ENTRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE : UNE ÉCLAIRCIE



**Le congé paternité et le congé parental vont devenir une réalité dans toute l'Union européenne.**

Le Parlement européen et le Conseil [sont parvenus à se mettre d'accord](#) le 24 janvier sur la directive relative à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle après de longues négociations depuis la [proposition initiale de la Commission](#) en avril 2017.

Concrètement cette directive qui s'inscrit dans le cadre du [socle européen des droits sociaux](#), prévoit la mise en place d'un congé paternité de 10 jours minimum dans toute l'Union européenne, ce qui nécessitera des modifications législatives dans un certain nombre d'Etats membres où il n'avait pas encore vu le jour. Sa rémunération sera calquée sur les indemnités nationales de maladie.

Par ailleurs, est également instauré un congé parental obligatoire de 4 mois dont deux mois non transférables d'un parent à l'autre. Enfin, le texte adopté introduit un congé des aidants d'une durée de 5 jours par an.

A noter que [dans une déclaration conjointe](#), le Premier vice-président de la Commission, [Frans Timmermans](#), et les Commissaires [Marianne Thyssen](#) et [Věra Jourová](#) ont salué, outre les avancées sociales de cette directive, son impact économique : « Cependant, l'objectif n'est pas seulement de renforcer les droits des personnes. Les nouvelles règles constituent un modèle de la manière dont les priorités économiques et sociales peuvent être conciliées. Les entreprises seront en mesure d'attirer et de garder les travailleuses et travailleurs talentueux. » Une fois la directive adoptée officiellement par le Parlement européen et le Conseil, les Etats membres auront trois ans pour la transposer en droit national.

## EN CAS DE PERTE OU DE VOL ....



**Les Eurodéputés veulent épauler leurs citoyens en cas de perte ou de vol de leurs papiers hors des frontières de l'Union.**

Le Parlement européen a validé le 16 janvier, en session plénière, les règles proposées par la Commission en matière de perte ou de vol de documents de voyage pour les citoyens européens, hors de leurs frontières.

[Les eurodéputés souhaitent](#) en effet que des documents temporaires puissent être émis par les ambassades ou consulats des Etats membres afin qu'un retour rapide sur le territoire européen soit possible. Pour ce faire, ils demandent que la vérification de l'identité du demandeur ne soit pas supérieure à 4 jours : ils sont en phase avec la Commission qui suggère que la validité des documents provisoires qui seront émis ne soit pas supérieure à 15 jours. Le Conseil n'est pas opposé au projet sur le fond et souhaite adopter une position dans les 6 mois sur ce dossier de la [protection consulaire](#).

## AIDE HUMANITAIRE EN HAUSSE



**Un budget record est prévu par la Commission pour 2019.**

Conflits, effets du changement climatique, crises : de nombreux facteurs concourent à augmenter les besoins en matière d'aide humanitaire. Consciente de cette réalité, l'Union a décidé, le 16 janvier, d'y allouer 1,6 milliard d'euros pour 2019, soit le [budget annuel initial le plus élevé de son histoire dans ce domaine](#). 10% de ce budget sera notamment consacré à l'éducation dans les situations d'urgence. Les autres postes de dépenses identifiés incluent les situations liées aux affrontements, aux questions nutritionnelles et médicales et aux chocs climatiques tels que la sécheresse, les inondations, cyclones, incendies ...

## RUBRIQUES



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### TOUTE L'ACTION EUROPÉENNE SUR CITIZENS' APP

L'approche des élections européennes pousse les institutions de l'UE à d'avantage communiquer sur leur action : la dernière application en date conçue par le Parlement européen se nomme [Citizens' App](#). Mobile, disponible en 24 langues, elle informe les citoyens sur « ce que l'Union européenne a fait et envisage d'accomplir » ainsi que sur les événements près de chez vous.

#### LE FESTIVAL DE CANNES À VOTRE PORTEE

Si vous êtes passionné(e) de cinéma européen, n'hésitez pas à participer à la [troisième édition du concours européen « EUFilmContest »](#) organisé dans le cadre du [programme Europe créative](#). Les 10 lauréats décrocheront un voyage à Cannes, en mai, pendant le festival. La date limite pour concourir en répondant aux questions est le 19 mars. Enfin la Commission encourage la participation des jeunes passionnés de cinéma. Le questionnaire est [ici](#).



### L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

**Vous cherchez un financement pour des actions d'information et de promotion des produits agricoles ?**

L'appel à propositions 2019 a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



### DICO DE L'EUROPE

#### FONDS EUROPÉEN POUR LA TRANSITION

[Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation](#), créé pour atténuer les effets socioéconomiques des mutations industrielles en Europe, pourrait devenir le Fonds européen pour la transition ([FET](#)). Poursuivant les mêmes objectifs que par le passé, il serait l'outil d'urgence et solidarité pour contrer les emplois détruits par la mondialisation mais aussi les effets néfastes du changement climatique et de la transition technologique. C'est en tout cas [ce qu'ont proposé les députés](#) réunis en plénière le 16 janvier dernier. Le texte devra désormais être soumis aux Etats membres.

## BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



### INTERREG ALCOTRA : NOUVEL APPEL À PROJETS

**Préparez vos projets franco-italiens en matière d'éducation, de formation et de compétences professionnelles.**

Un montant de 4,2 millions d'euros est disponible dans le cadre de ce troisième appel du programme de coopération transfrontalière franco-italien INTERREG ALCOTRA qui portera sur l'objectif spécifique 4.2 : « Accroître l'offre éducative et de formation et les compétences professionnelles transfrontalières ». Sont éligibles des projets simples d'une durée de 24 mois qui seront déposés avant le 16 avril prochain. Un service d'assistance téléphonique est mis en place par le Secrétariat conjoint ALCOTRA. Pour en savoir plus, [c'est ici](#).



### UN PROJET EUROPÉEN POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DANS LE GRAND LYON

**La Métropole lyonnaise et Barcelone coopéreront dans le cadre du projet européen SECUR'CITIES.**

Elles ont en effet décroché un financement européen de 2,78 millions d'euros du [Fonds ISFP](#) (internal security fund police) pour un projet de sécurisation des espaces publics et des événements sur leur territoire pour faire face à la menace terroriste.

Le projet a été lancé le 24 janvier dernier pour une durée de 3 ans. L'objectif est de concilier à long terme un haut niveau d'attractivité avec un haut niveau de sécurité. Il s'agira, d'une part d'expérimenter de nouvelles approches et de nouveaux équipements et, d'autre part, pour les 2 Villes de partager leurs expériences respectives.



## NOTRE RÉGION À BRUXELLES



### MOBILITÉ : LES QUATRE MOTEURS POUR L'EUROPE FONT ENTENDRE LEUR VOIX À BRUXELLES

À l'initiative du Bade-Wurtemberg, les quatre Régions se sont réunies à Bruxelles pour un [échange de vues](#) sur l'avenir de la filière automobile.

L'industrie automobile européenne doit faire face à de nombreux enjeux de transformation dans un contexte de compétition internationale forte : le changement climatique, la numérisation, l'adaptation des compétences...sont quelques-uns des challenges identifiés par les représentants d'Auvergne-Rhône-Alpes (le Pôle de Compétitivité CARA, la Région et l'Agence AURA Entreprises), de Catalogne, de Lombardie et du Bade-Wurtemberg lors de leurs échanges avec les institutions et organisations européennes le 21 janvier dernier à Bruxelles. Les régions des Quatre Moteurs pour l'Europe ont en commun une industrie automobile forte, et peuvent compter sur la complémentarité de leurs équipements de tests en matière de mobilité propre et autonome.

Cette mission a permis de confirmer l'intérêt de poursuivre le dialogue et la coopération opérationnelle dans ce domaine prioritaire, y compris pour améliorer l'implication des citoyens et l'acceptation sociétale des changements liés à la mobilité de demain.

---

### Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)